

Burundi : Maintien en détention préventive d'un activiste des droits de l'Homme

PANA, 09 juin 2014 Bujumbura, Burundi - La Cour d'appel de Bujumbura a décidé lundi, du maintien en détention préventive du président de l'association de défense des droits de l'homme et des prisonniers (APRODH, indigène) Pierre Claver Mbonimpa, au bout de bientôt un mois de séjour forcé à Mpimba, la prison centrale de Bujumbura, pour "atteinte à la sécurité intérieure et extérieure de l'Etat". M. Mbonimpa est poursuivi suite à ses allégations dans médias locaux sur la présence de jeunes burundais affiliés au parti au pouvoir sur le sol de la République démocratique du Congo voisine pour des entraînements militaires aux fins non encore élucidées.

Le procès avait été mis en délibéré, jeudi dernier, le temps pour la Cour d'appel d'analyser et de se prononcer sur la demande de la défense de laisser M. Mbonimpa comparaître en prison libre. Le verdict de la Cour est tombé, lundi, et le président de l'APRODH doit finalement rester et comparaître en tant qu'accusé en prison. Le dossier de présence supposée de jeunes paramilitaires burundais en territoire congolais a fini par prendre une dimension internationale inattendue. Deux hauts fonctionnaires du Bureau des Nations unies au Burundi (BNUB), en charge du secteur de sécurité, ont été déjà expulsés par les autorités burundaises pour avoir été la source des révélations de jeunes burundais au Congo en vue de recevoir des entraînements militaires à l'approche des élections générales 2015 dans le pays d'origine. Le dossier continue également de faire couler beaucoup d'encre et de salive dans les milieux politico-médiatiques à Bujumbura et la dernière mise au point en date est venue, lundi, du porte-parole du Conseil national pour la défense de la démocratie/Forces de défense de la démocratie (CNDD-FDD), Onésime Nduwimana. Selon M. Nduwimana, l'ancien mouvement rebelle armé, actuellement au pouvoir, a déposé les armes, "une fois pour toutes", en 2003, à la faveur d'un accord global de cessez-le-feu avec le pouvoir central qu'il combattait à l'époque des faits.